

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# TEST URINAIRE

---

Par Alpine Postée le 14/12/2021 15:56

Bonjour Depuis Aout 2021 j ai arrêté de consommer du cannabis suite à un contrôle routier et je les remplacé par du CBD. En vus de ma.visite au medecin pour la restitution de mon permis ,j ai décidé de faire un premier test urinaire en laboratoire . J ai recut les résultats et il me marque positif au cannabis(11 NOR D9 THC) pour un seuil à 50ng/ml celas veux t il dire que je n ai toujours pas éliminé le thc ou que le CBD me laisse positif. Cordialement

---

### Mise en ligne le 15/12/2021

Bonjour,

Dans le cadre d'une consommation régulière de cannabis, le THC est détectable entre 30 et 70 jours dans les urines.

Aussi, la consommation de CBD peut laisser des traces de THC dans l'organisme même si il respecte le taux légal français actuel. Il est doncconseillé d'arrêter la consommation plusieurs jours avant le test de dépistage urinaire.

Votre résultat positif peut être la conséquence de l'une ou l'autre de ces causes, voire des deux.

En espérant avoir répondu à votre question,

Bonne journée,

Bien cordialement,

---